



Déclaration liminaire

CHSCT

du 18 janvier 2022

Face à cette 5^e vague, le Gouvernement et notre Directeur Général auront affiché leur priorité : celle de la poursuite coûte que coûte de l'activité économique et donc des profits qu'elle engendre, en faisant le choix de renvoyer à la responsabilité individuelle la propagation du virus. Il s'agit encore une fois de dissimuler leur responsabilité dans la poursuite de l'épidémie sans rien changer à leur politique.

C'est avec sérieux et par la conviction que nous devons lutter collectivement face à cette pandémie, et non par des mesures ultralibérales et autoritaires (suppression de milliers de lits d'hôpitaux en pleine crise sanitaire et non renforcement des équipes soignantes, protocoles sanitaires incompréhensibles dans l'Éducation nationale, passe sanitaire et maintenant passe vaccinal).

Pour la CGT Finances publiques, depuis le début de cette crise, nous estimons que le vaccin est une solution essentielle dans la lutte contre cette pandémie. Mais, on le voit aujourd'hui, l'injonction, la sanction, la stigmatisation et la contrainte ne permettent en rien de faire adhérer la totalité de la population.

Par ailleurs, afin de mettre un terme définitif à cette pandémie mondiale, la levée des brevets sur les vaccins reste indispensable.

Donner l'accès à la vaccination au niveau mondial, est non seulement un geste d'humanité, mais sert aussi à nous protéger de futurs variants éventuels. L'OCDE a pointé que les pays les plus riches ont dépensé 16 000 milliards de dollars pour préserver leurs économies alors même qu'il suffirait de 50 milliards pour vacciner la population mondiale.

Dans le Vaucluse le taux de contamination n'a jamais été aussi important. Le taux d'incidence est de plus de 2200 pour 100 000 habitants, soit une personne sur cinq contaminée dans le Vaucluse.

Face à cette crise sanitaire la DGFIP doit prendre toutes les mesures pour protéger les agents du virus.

Cela passe par une application stricte du protocole sanitaire, gestes barrières, aération des bureaux, respect des jauges et un minimum de 3 jours de télétravail sur la base du volontariat.

Vu la grande contagiosité du variant « omicron », la CGT FP 84 demande l'attribution de masques FFP2 pour les agents en contact avec le public ainsi que pour les agents vulnérables qui en feront la demande.

Pour compléter l'arsenal de prévention nous demandons aussi la mise à disposition d'autotests pour les agents qui en feront la demande.

La CGT FP 84 demande la mobilisation de l'ensemble des acteurs de prévention face à cette pandémie.

Nous tenons à rappeler, ici, le rôle crucial du CHSCT dans cette période de crise sanitaire qui dure depuis presque deux ans.

La CGT FP 84 réaffirme son opposition à sa disparition programmée en 2023 induite par l'application de la loi de transformation de la fonction publique.

La CGT FP 84 réitère ses alertes sur les risques psychosociaux toujours en augmentation. Les confinements successifs, le télétravail forcé ainsi que les réformes menées au pas de charge dans le cadre du NRP y contribuent largement.

Les représentantes en CHSCT